ECHAFAUDAGES FIXES ET ROULANTS - MONTAGE, UTILISATION ET VÉRIFICATIONS

OBJECTIF(S)

Se situer et être acteur de la prévention des risques.

Utiliser des échafaudages en sécurité.

Monter et démonter des échafaudages roulants et de pied conformément à la notice du fabricant.

Réaliser la vérification journalière des échafaudages.

Réaliser les vérifications de mises, remises en service et trimestrielles d'un échafaudage.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Toute personne qui sera amenée à se servir des échafaudages fixes et roulants, pour :

- l'utilisation,
- le montage ou le démontage,
- la vérification journalière.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages (utilisation, montage ou vérifications).

Être médicalement apte aux travaux en hauteur sans restriction de port de charges.

Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur (pour la partie montage).

DURÉE

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 4 à 10 stagiaires.

PROGRAMME

THEORIE :

- Notions de base du travail en hauteur.
- Dispositifs de protection contre les chutes : solutions et logigramme de choix.
- Les enjeux de la prévention, les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :

    - Signaler les situations dangereuses.
    - Communiquer - Rendre compte.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- Caractéristiques des échafaudages fixes et roulants, les éléments le composant.
- Principes de montage des échafaudages en sécurité.
- Les règles d'utilisation des échafaudages en sécurité.
- Vérifications des échafaudages, mise en service et journalière : principes et procédure de réalisation.
- Procès-verbal de réception : contenu et remplissage

PRATIQUE :

- Utilisation des échafaudages en sécurité, points de vigilance.
- Montages et démontages en sécurité, selon les préconisations de la notice.
- Procédures de vérifications.
- Vérifications de mise en service et journalière.
- Remplissage du Procès Verbal de vérification.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Le déroulement de la formation alterne entre parties théoriques et pratiques.

30% à 50% du temps pour la partie théorique.

50% à 70% du temps pour la partie pratique.

La formation doit être le plus possible en lien avec l'activité professionnelle.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur pour 4 à 10 stagiaires. (8 maximum pour le montage)
Utilisation d'une zone de travail dédiée à la formation.
Diaporama, exposés, vidéos.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

Évaluation des compétences théoriques (QCM).

Évaluation des compétences pratiques.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

EPI nécessaires pour la pratique :

- Chaussures de sécurité
- Casque et gants
- Harnais et longe antichute (montage échafaudage fixe)